VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ARRÊT SUPPOSÉ DES TESTS

Par Profil supprimé Postée le 20/07/2011 23:51

Bonjours,
Un ami m'a dis que les tests salivaires que nos amis de la polices et de la gendarmerie infligent aux fumeurs avaient été retirés de la circulation.
est ce vrai?

Mise en ligne le 21/07/2011

Bonjour,

Bien qu'il y ait eu une publication scientifique remettant en cause la fiablité de ces tests, ce qui peut amener à penser qu'ils ont été retirés de la circulation, il n'en est rien, ceux ci étant toujours utilisés par les autorités. Vous trouverez ci-dessous le lien renvoyant vers le compte rendu de cette étude menée par le Dr Patrick Mura, du service de toxicologie au CHU de Poitiers. Rappelons qu'en matière de législation routière, un test salivaire positif est toujours suivi d'un test sanguin, qui lui seul a une valeur juridique.

Cordialement.